Blog Lycées de banlieues

Ph. Duret

<http://lyceesrp.canalblog.com/>

Etat des lieux du baccalauréat

<http://www.senat.fr/rap/r07-370/r07-3700.html>

N° 370 SÉNAT SESSION ORDINAIRE DE 2007-2008

Annexe au procès-verbal de la séance du 3 **juin 2008**

RAPPORT **D’INFORMATION** FAIT *au nom de la commission des Affaires culturelles par le groupe de travail chargé de réaliser un état des lieux du baccalauréat,*

Par M. Jacques LEGENDRE, Sénateur.

1ère partie - un «monument » en perpétuel chantier

I. la naissance du baccalauréat […]

**II. la lente démocratisation**

a. le temps des « humanités modernes ».

b. l’après-guerre et la démocratisation des savoirs

c. l’éclatement des cultures

*1. un examen dont les modalités sont simplifiées*

*2. une architecture redessinée*

*3. le baccalauréat face à la démocratisation*

*4. a la création du bac pro et la volonté d’amener 80 % d’une génération au niveau du bac*

*5. la réforme des filières de 1993*

*6.* ***l’échec de la rénovation*** *des modes d’évaluation*

III. les leçons de deux cents ans d’histoire

a. un diplôme irremplaçable

b. des modalités d’évaluation intangibles

c. un coeur disciplinaire lentement constitué

d. un examen devenu un diplôme de l’enseignement secondaire

2me partie : les baccalauréats

**I. une démocratisation inachevée**

a. l’objectif de 80 % d’une génération au niveau du bac n’a pas été atteint

*1. 64 % d’une génération seulement obtiennent le baccalauréat*

*2. la proportion de bacheliers dans une génération est plus faible en france qu’en europe*

*3. les bacheliers généraux et professionnels sont sous-représentés en france*

b. l’obtention du baccalauréat reste un marqueur social

*1. un accès au baccalauréat qui varie fortement selon l’origine sociale des élèves*

*2. l’accès au bac est le fruit d’une histoire scolaire qui s’écrit tôt*

*3. le genre influe sur l’accès au bac*

a) un accès inégal aux filières sélectives

b) des garçons sont nettement moins nombreux à accéder au bac

**II. la diversité des filières induit une forte hiérarchisation**

a. la **composition sociale des filières** est le reflet de la hiérachisation tacite des voies d’enseignement

*1. les* ***milieux sociaux sont inégalement représentés*** *dans les trois grandes voies d’enseignement*

*2. une hiérarchisation des filières qui se lit dans les origines des élèves des différentes séries générales*.

b. une hiérarchisation et représentations collectives

*1. la généralité est devenue à elle seule une valeur sociale*

*2. une hiérarchisation renforcée par la* ***rigidification des flux***

III. des baccalauréats différents

a. une réussite inégale à l’examen selon les filières

*1. des taux de réussite de plus en plus divergents*

*2. des mentions inégalement distribuées selon les séries*

b. des baccalauréats qui préparent inégalement à l’enseignement supérieur

*1. des baccalauréats dont les vocations principales diffèrent*

*2. des baccalauréats généraux qui préparent plutôt bien aux études supérieures*

a) des taux de réussite dans le supérieur assez importants

b) des baccalauréats généraux trop souvent suivis d’études courtes

c) **des bacheliers généraux trop nombreux à échouer dans le supérieur**

*3. des baccalauréats technologiques qui préparent relativement bien aux études courtes*

*4. des* ***bacheliers professionnels qui connaissent souvent l’échec dans le supérieur***

**IV.** à l’exception du bac pro, **les bacs ne préparent pas à la vie active**

a. un **baccalauréat professionnel qui garantit une bonne insertion**

*1. le baccalauréat professionnel, une qualification qui a su s’imposer*

*2. des perspectives professionnelles accrues pour les bacheliers professionnels du supérieur, mais des conséquences lourdes en cas d’échec*

**b. des baccalauréats généraux et technologiques qui ne sont pas gage d’insertion**

3me partie - dans les coulisses, une **machinerie** impressionnante

I. un examen organisé selon les principes de l’équité

a.une évaluation terminale, anonyme et extérieure, garantie de la valeur de l’examen

b. les études ne permettent pas de trancher en faveur d’une forme d’évaluation

II.l’organisation des épreuves, une tâche d’une rare complexité.

a. l’élaboration des sujets, une mission longue et **difficile** par le **nombre d’énoncés**

*1. l’élaboration des sujets est déconcentrée*

*2. des commissions d’élaboration des sujets qui peinent à trouver leurs coprésidents*

*3. des sujets qui sont systématiquement « cobayés » par des enseignants*

*4. des recteurs en charge de la validation définitive du sujet*

b. l’organisation matérielle des épreuves et la **« reconquête du mois de juin »**

*1. des efforts pour* ***permettre aux cours de se poursuivre***

*2. la réduction du nombre d’épreuves, une voie à explorer avec prudence*.

c. l’ harmonisation des corrections, objet de curiosité

*1. une harmonisation nécessaire, qui ne doit pas se faire à sens unique*

*2. une distribution des notes et des mentions qui tient au jeu des coeffs et des options*.

d. les **déliberations des jurys et les oraux de rattrapage, une séquence perfectible**

*1. des délibérations présidées en théorie par des universitaires*

*2. des délibérations où le livret scolaire de l’élève est nécessairement pris en compte*

*3. des épreuves de rattrapage qui pourraient être améliorées*

**LES PROPOSITIONS**

relancer l’accès au baccalauréat général

relancer l’accès au baccalauréat professionnel

**faire de l’orientation une grande cause nationale**

faire du collège l’antichambre des études générales et professionnelles

lutter contre la hiérarchisation des filières par **un tronc commun** avec des options équilibrées

créer une vraie seconde de détermination

**impliquer l’enseignement supérieur**

rendre transparente l’évaluation des épreuves

réformer la session de rattrapage

supprimer les coeffs entre épreuves de tronc commun et pour les options

mieux rémunérer les personnels

**communiquer aux enseignants les notes de leurs élèves**

**étaler les épreuves sur deux ans**

**développer une orientation active personnalisée**

prendre les niveaux définis par le portfolio européen des langues comme point de repère

rendre publics les prérequis de chaque filière du supérieur

**donner la priorité aux bacheliers technos et pros dans l’accès aux études supérieures courtes**

des garanties reconnaissant aux élèves qui quittent le système un crédit de formation